



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Registre 30 0071 2020

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE CONCILIATION LOCALE

SEANCE DU 24/11/2020

<p>Nombre d'élus :</p> <ul style="list-style-type: none">- en exercice : 31- titulaires présents : 26- Suppléants : 0- procurations : 4- absents : 1- ayant pris part au vote : 29 <p>Date de la convocation 18/11/2020</p> <p>Certifiée exécutoire par : Transmission en préfecture le : 27/11/2020 Affichage syndical le 27/11/2020</p>	<p>Étaient présents : Pierre ATHANAZE – Pascale BAY – Emmanuel BERNARD – Marc BIGOT – Cyrille BOUVAT – Jérémy CAMUS – Corinne CARDONA – Blandine COLLIN – Pascal DAVID – Elisabeth DE FREITAS – Armand-Louis DE MONTRICHARD – Franck DECRENISSE – Béatrice DELORME – Cyrille FIARD – Pierre GOUVERNEYRE – Thierry GOYET – Séverine HEMAIN – Jean-Marie HOMBERT – Valérie KATZMAN – Catherine LAFORET – Karine LUCAS – Bertrand MADAMOUR – Eric MADIGOU – Guillaume MALOT – Anne-Laure MATHIAS – Sébastien PAGNARD – Jacques PARIOST – Jean-Luc POIRIER – Béatrice REBOTIER – Thomas TEILLON – Max VINCENT</p>
---	--

Absents représenté(s) :	Par :
Marc BIGOT	Cyrille BOUVAT
Anne-Laure MATHIAS	Corinne CARDONA
Armand-Louis DE MONTRICHARD	Karine LUCAS
Thomas TEILLON	Béatrice DELORME

Étai(en)t absent(s) :	Pascale BAY
------------------------------	-------------

Secrétaire de Séance élu : Guillaume MALOT

Le **mardi 24 novembre 2020**, à 20h30 les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 18/11/2020, dans la salle des fêtes de Limonest, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

Délibération du Conseil Syndical n° 2020-11-14

DECISIONS MODIFICATIVES BP 2020

RAPPORTEUR : JEREMY CAMUS VICE-PRESIDENT EN CHARGE DES FINANCES

Les décisions modificatives sont des actes liés à des modifications à apporter au budget en cours.

- **DM n°1 :**

Afin de participer à l'actionnariat de la SAFER (cf. délibération 2012-12-04), il est proposé d'autoriser le transfert de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-après. Il s'agit de 20 titres de participation d'une valeur individuelle de 16,00 euros.

Section	Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision Modificative	Montant des crédits ouverts après DM
Investissement dépenses	26	261	Titres de participation	0,00	+ 320,00	320,00
Investissement dépenses	21	2111	Terrains nus	161 855,00	- 320,00	161 535,00

Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve à l'unanimité les ouvertures de crédit équilibrées en dépenses et en recettes au Budget Primitif 2020 reprises ci-dessus et autorise Madame la Présidente à signer les actes correspondants.

- **DM n°2 :**

Afin d'équilibrer les dotations aux amortissements prévues et réalisées, il est proposé d'autoriser le transfert de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-après.

FONCTIONNEMENT

Section	Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision Modificative	Montant des crédits ouverts après DM
Fonctionnement Dépenses	042	6811	Dotations aux Amortissements	133 805,01	+ 3 508,49	137 313,50
Fonctionnement Dépenses	023	023	Virement à la section	222 142,09	- 1 288,49	219 922,09
Fonctionnement Recettes	042	777	Subventions Transférées au résultat	8 959,00	+ 2 220,00	11 179,00

INVESTISSEMENT

Section	Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision Modificative	Montant des crédits ouverts après DM
Investissement Dépenses	040	13912	Reprise de subvention Région	1 115,00	+ 2 220,00	3 335,00
Investissement Recettes	040	28	Dotations aux amortissements	133 805,01	+ 3 508,49	137 313.50
Investissement Recettes	021	021	Virement de la section Fonctionnement	222 142,09	-1 288,49	219 922.09

Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve à l'unanimité les ouvertures de crédit équilibrées en dépenses et en recettes au Budget Primitif 2020 reprises ci-dessus et autorise Madame la Présidente à signer les actes correspondants.

Section Fonctionnement

Dépenses : Chapitre 042 : + 3 508,49 euros

Dépenses : Chapitre 023 : - 1 288,49 euros

Recettes : Chapitre 042 : + 2 220,00 euros

Section Investissement

Dépenses : Chapitre 040 : + 2 220,00 euros

Recettes : Chapitre 040 : + 3 508,49 euros

Recettes : Chapitre 021 : - 1 288,49 euros

31-1 à L. 1431-9 du CGCT ; le caractère exécutoire prenant effet à compter de la date de l'accusé de réception de la Préfecture.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 26/11/2020*

Béatrice DELORME,
Présidente

